

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 3 Octobre 2018

Présents : MM. DETROYAT Bruno, MOYROUD Nicolas, GENEVEY Jean-Noël, PRUDHOMME Julien, ALBERT Etienne, Mmes REYNAUD Françoise, DELEGUE Sandrine, MONTABON Marie-Christine, GINET Véronique, BOURY Anne-Lise, BUTTIN Véronique.

Excusés : Gérard GONON donne pouvoir à Françoise REYNAUD

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique.

◇ **Hommage à Mme Elsa MAZET** :

Elsa a été élue en mars 2008, conseillère municipale puis maire adjointe. Réélue en 2014, elle a poursuivi cette mission jusqu'au 25 septembre dernier, jour de sa disparition.

Elsa avait en charge tout ce qui touchait la nature : fleurissement, espaces verts, charte forestière. Elle était également en charge du « Mottiérois », des archives. Elsa a animé les temps d'activité périscolaire, de nombreuses sorties scolaires, et accompagné les classes vertes en sortie d'une semaine.

L'ensemble du Conseil Municipal lui témoigne à nouveau sa gratitude et renouvelle ses condoléances à sa famille. Un arbre sera planté en automne avec les enfants de l'école.

◇ **Point Trésorerie** :

259.636 € dispo.

◇ **Rentrée des classes du 3 septembre** :

L'équipe enseignante, de grande qualité, est inchangée.

79 élèves présents : maternelle : 29, CP/CE1 : 23, CE2/CM1/CM2 : 27.

16 tablettes tactiles connectées ont été rajoutées.

Un emploi « service civique » est occupé par Mle Chloé CHENAVIER.

◇ **Point travaux** :

- Le local technique sera construit en octobre.
- La société PROXIMARK doit intervenir pour pose de panneaux routiers, traçage sur voirie...

◇ **Terrain « des Grolles », bail avec KALVARY CROSS** :

Cette association a été contrainte d'annuler sa compétition annuelle, leur circuit étant déclaré non conforme malgré de nombreux travaux par la F.F.S.A. Afin de pouvoir poursuivre leur activité de loisir, KALVARY CROSS a engagé un gros chantier (terrassements, triple glissière de sécurité, échappatoires, plateforme pour spectateurs ...), pour un montant supérieur à 20.000 €.

Afin d'assurer ce financement, une aide de la région a été attribuée, quelques petits sponsors ont apporté une petite somme.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- Que le loyer 2018 ne soit pas réclamé (aide de 800 €).

- Qu'un nouveau bail d'une durée de 5 ans renouvelable soit proposé afin de permettre l'amortissement de leurs nouvelles installations.

Le Conseil Municipal, unanime, accepte la proposition et autorise M. le Maire à la signature du nouveau bail.

◇ **Recensement 2019 :**

- Il aura lieu du 17 janvier au 16 février.
 - Le coordonnateur sera Mme Véronique GINET.
 - L'agent recenseur sera Mme Karine CHANVILLARD, son salaire est fixé à 1.800 € brut par le conseil municipal.
- Un arrêté de nomination de ces 2 personnes sera pris par le Maire.

◇ **Remplacement de Mme MAZET dans les commissions :**

Mme Marie-Christine MONTABON animera la commission communication.

◇ **Réunion avec les associations :**

Elle aura lieu le 22 octobre à 19 h.

◇ **Bourse au code de la route :**

4 nouvelles demandes sont acceptées (Mles IGNAT Charlotte, MARTIN Caroline, ROY Amélie et M. SCARINGELLA Tony).

◇ **Boulangerie :**

Monsieur le Maire expose que M. et Mme BENARD, boulanger pâtissier, connaissent une situation familiale très difficile à gérer. Actuellement, M. BENARD doit assurer seul le travail au fournil et au magasin.

Afin de les aider à « passer ce cap », M. le Maire propose que le remboursement du matériel soit différé dans un premier temps de 4 mois.

(Pour rappel, ils doivent rembourser 1.000 € pendant 30 mois).

Le Conseil Municipal, unanime, accepte que le prochain remboursement intervienne en janvier 2019.

◇ **Sou des Ecoles :**

Suite à la dernière assemblée générale, Mme RUSSO est élue présidente.

◇ **Avenir de l'A.S.M. (Club de foot) :**

Le club est « mis en sommeil ».

Séance levée à 23 h 00.